Document generated on 08/06/2025 7:14 a.m.

Études littéraires africaines

À propos des « classiques africains ». Quels modèles pour un canon des littératures africaines ?

János Riesz

Number 32, 2011

L'enfant-soldat : langages & images

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1018651ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1018651ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (print)
2270-0374 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Riesz, J. (2011). À propos des « classiques africains ». Quels modèles pour un canon des littératures africaines ? *Études littéraires africaines*, (32), 147–156. https://doi.org/10.7202/1018651ar

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

À propos des « classiques africains » Quels modèles pour un canon des littératures africaines ? [1]

Dans un essai intitulé « Qu'est-ce qu'un classique africain ? » [2], publié pour la première fois en 2005, Bernard Mouralis constate, dès le début, « qu'une telle question n'a pas de signification en soi et doit être contextualisée » ; en plus, il lui semble que « le terme est aujourd'hui passablement daté et ne fait plus guère partie du vocabulaire critique utilisé dans l'analyse des œuvres littéraires contemporaines ». Malgré ce constat du caractère périmé de la notion « classique », la critique et l'historiographie littéraires pratiquent continuellement des procédés de canonisation et décident du rang et de la qualité d'un auteur ou d'une œuvre ; le débat (ou faut-il dire : le combat ?) autour du statut d'un auteur semble même être au cœur de notre métier d'enseignant et de chercheur en littérature – africaine ou autre. Le tout est, comme le dit Mouralis, de *contextualiser* les questions qui concernent cette qualité de « classique ». La première question qu'il faut poser est évidemment : « classique » par rapport à quel ensemble ou sous-ensemble ? Est-ce par rapport à une littérature nationale ? continentale ? mondiale ? Le canon envisagé est-il limité à une seule langue ? se définit-il par rapport à une époque (un siècle, par exemple), ou à un moment historique ? Ou concerne-t-il toute une histoire littéraire s'étendant à travers plusieurs siècles ?

Nous proposons d'examiner la problématique à partir d'un ouvrage qui vient de paraître et qui se présente comme le *Dictionnaire des écrivains francophones classiques. Afrique subsaharienne, Caraïbe, Maghreb, Machrek, Océan Indien* [3]. Cet ouvrage, auquel ont collaboré 48 auteurs d'universités françaises, africaines et antillaises, présente 105 auteurs au moyen de notices de 2 à 6 pages, chacune proposant

[1] Ce texte est une version abrégée d'une conférence donnée au Colloque international en hommage à Bernard Mouralis : « Lire les littératures africaines, penser la question coloniale », Maison des Sciences de l'Homme, Montpellier, 11-12 mai 2011.

[2] Mouralis (Bernard), « Qu'est-ce qu'un classique africain ? », dans Mouralis (B.), *L'Illusion de l'altérité. Études de littérature africaine.* Paris : Honoré Champion, 2007, p. 667-675 (première publication dans *Notre Librairie*, n°160, décembre 2005-février 2006).

[3] Sous la direction de Christiane Chaulet Achour, avec la collaboration de Corinne Blanchaud. Préface de Bernard Cerquiglini, avant-propos de Jean-Marc Moura. Paris : Honoré Champion, 2010, 472 p.

une bibliographie des œuvres et quelques titres de la bibliographie critique. Sur la quatrième de couverture, nous lisons : « En proposant la qualification de "classiques francophones" pour ces 105 écrivains, ce dictionnaire les engage dans un processus de consécration littéraire plus institutionnelle ». Cette volonté de faire une œuvre de « consécration littéraire plus institutionnelle » est déclarée dès le début, à partir de différents paratextes qui garantissent la « lecture correcte ».

On aperçoit tout d'abord que le domaine littéraire qui est ainsi construit face à celui de la Métropole est celui des littératures francophones du Sud [4] : Afrique subsaharienne, Caraïbe, Maghreb, Machrek, Océan Indien. Jean-Marc Moura, dans l'avant-propos, parle d'« une perspective dont on pressent la sourde unité – le ou les Suds francophones » (p. 7) ; ce *Dictionnaire*, écrit-il, « vise à intégrer les lettres francophones à l'histoire de la littérature française mais en les situant précisément afin de mieux goûter leur réussite esthétique » (p. 8). Cela implique de procéder en deux étapes : il faut d'abord définir et identifier les œuvres « classiques » des littératures francophones du Sud (les auteurs classiques de la littérature française étant censés connus) pour les intégrer ensuite dans un canon commun à toutes les littératures de langue française. Serait-ce la manière pour lever le « soupçon » qui pèse toujours sur la francophonie littéraire ?

En tout cas, le concept de « classiques francophones [...] répond à une nécessité de notre pédagogie comme de notre critique » (p. 7). Mais quel est le rapport entre les deux critères « pédagogique » et « critique » ? Un auteur est-il « classique » parce qu'il est lu et commenté dans les classes ? Ou bien, son entrée dans l'enseignement se fait-elle seulement après le jugement critique qui l'a jugé digne de figurer parmi les « meilleurs », les « excellents » auteurs ? Dans bon nombre d'articles du *Dictionnaire*, on voit une hésitation entre une canonisation déjà faite et qui semble aller de soi, et des jugements esthétiques qui tendent à montrer qu'un auteur est digne d'accéder au rayon des « classiques ». En d'autres termes, soit un auteur est déclaré « classique » parce qu'il est enseigné selon les

[4] Un second volume est en préparation, qui sera consacré aux francophonies du Nord. Sur le « système francophone littéraire » voir Halen (Pierre), « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », dans *Littératures et Sociétés Africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles*. Études réunies par P.S. Diop et H.-J. Lüsebrink. Tübingen : Gunter Narr, 2001, p. 55-67, notamment p. 58 suiv.

programmes et étudié par la critique universitaire, soit on juge qu'il devrait l'être, et l'on avance des arguments en faveur de sa « canonisation ».

Dans leur « Présentation », les deux éditrices du *Dictionnaire* expliquent leur choix « d'avoir introduit le qualifiant de "classique" à côté de celui d'écrivain francophone et donc d'avoir mis en synergie des écrivains issus de pays qui ont tous connu la situation coloniale marquant profondément leur entrée en littérature » :

> Il nous a semblé qu'en introduisant cette notion de « classique », nous engagions ces corpus nouveaux ou revisités, dans une perception plus nuancée et, par conséquent, plus juste de la connaissance de ces patrimoines littéraires en langue française (p. 10 suiv.).

Que toute « sélection s'accompagne de quelque arbitraire » (J.-M. Moura, p. 8), les éditeurs et les préfaciers en conviennent volontiers. En l'occurrence, le processus de sélection a en tout cas mis en œuvre plusieurs critères sans rapport avec la qualité intrinsèque des œuvres, puisqu'il a été tenu compte : 1) de cinq sous-régions ; 2) des nations présentes dans chacune des sous-régions ; 3) enfin de classes d'âges ou de générations d'auteurs. Mais on a aussi choisi à l'intérieur de l'œuvre de chaque auteur considéré individuellement : tous les ouvrages d'un même écrivain n'appartiennent pas nécessairement aux « classiques ».

L'ensemble des 105 entrées se distribue en fonction des cinq sous-régions : Afrique subsaharienne : 36 ; Caraïbe : 27 ; Maghreb : 25 ; Machrek : 9 ; Océan Indien : 8. Dans la sous-région subsaharienne, les pays sont représentés par un nombre variable d'auteurs. Viennent en tête le Sénégal et le Cameroun avec 6 auteurs, les deux Congo – le Congo-Kinshasa et le Congo-Brazzaville – avec 5 chacun, la Guinée avec 4, la Côte d'Ivoire et le Mali avec 3, le Bénin, ex-Dahomey, avec 2, le Gabon et le Burkina Faso n'étant représentés que par une entrée chacun.

Si l'on tente un regroupement par classe d'âge, on peut faire l'hypothèse d'une première génération d'auteurs nés entre 1890 et 1920, génération qui est représentée par 7 auteurs ; une deuxième, née entre 1921 et 1940, compte 19 auteurs, tandis que la plus jeune, celle des auteurs nés à partir de 1941, compte 10 noms. À côté de 32 hommes figurent 4 femmes.

Dans presque tous les articles, on trouve des arguments qui veulent justifier le qualificatif « classique » pour l'auteur concerné. On pourrait classer ces arguments en six catégories : 1) des juge-

ments esthétiques à partir d'une *écriture* ou d'un *style* originaux et novateurs ; 2) des innovations (ou *ruptures*) dans les *thèmes* traités ou dans la manière de les traiter ; 3) l'importance relative des auteurs par rapport à leur littérature ou culture « nationale », voire « ethnique » ; 4) la présence des auteurs dans les programmes scolaires et/ou la recherche universitaire ; 5) leur rayonnement au-delà des frontières de leur pays et le nombre de leurs traductions en d'autres langues ; 6) le rôle *fondateur* de l'auteur (ou d'une œuvre), qui est *à l'origine d'une nouvelle orientation* (stylistique ou thématique) ou d'un *accent nouveau* dans les littératures respectives.

Dans certains cas, lorsqu'il n'y a pas (encore ?) de consensus pour faire valoir ces critères à propos d'un écrivain, l'article peut prendre l'allure d'un « plaidoyer » en faveur de sa réhabilitation ou de sa reconnaissance comme auteur « classique ». C'est là que devient sensible ce que nous avons appelé le « combat » pour le canon dans notre introduction et que le processus de canonisation prend un intérêt tout particulier. Ce sont les quelques cas où les auteurs de l'article se croient obligés de *réhabiliter* ou de *revaloriser l'écrivain* qu'ils présentent et de justifier ainsi le bien-fondé de son entrée parmi les « classiques ». Ainsi Nicolas Martin-Granel se plaint-il, au sujet de Sylvain Bemba, de la « méconnaissance, en France notamment, d'une œuvre consistante et forte », et cite, comme explication de ce fait, Lydie Moudileno, selon laquelle l'œuvre de Bemba serait « portée par une écriture plus ludique, moins évidemment "réaliste" ou engagée que celle de ses contemporains », ce qui amène Martin-Granel à cette conclusion : « Ainsi, partie loin ou à contre-courant de l'horizon d'attente du roman africain [...] l'écriture narrative de S. B. mérite-t-elle d'être enfin (re)lue dans toute sa modernité » (p. 53). De son côté, Marie-Rose Abomo-Maurin ajoute au constat du manque de succès éditorial de Georges Ngal l'espoir d'un avenir plus radieux : « Si le professeur Ngal n'a pas reçu de prix littéraire, si aucun de ses ouvrages n'a été traduit, son œuvre est un prix offert aux générations futures de littéraires » (p. 339). Même regret et même espoir à propos de René Philombé dont le nom semble aujourd'hui oublié, les œuvres introuvables ou épuisées (p. 362).

Ces trois exemples montrent que la canonisation d'un auteur ou d'une œuvre est tout sauf « naturelle ». Elle est souvent, sinon toujours, le résultat d'un lent processus de maturation, de négociations, d'échanges d'arguments pour et contre. Un auteur peut accéder au panthéon des « classiques » assez rapidement et se voir exclu

ensuite ; ou, au contraire, sa réputation peut se frayer le chemin très lentement avant de s'établir sur des fondements solides.

On notera aussi le cas spécial d'auteurs qui doivent leur réputation d'auteur « classique » à un seul livre, par rapport auquel le reste de leur œuvre semble de peu de poids ; la distinction entre un *auteur* et une *œuvre* classiques semble alors s'imposer. Certains auteurs ont certes produit plus d'un ouvrage classique, mais le nom de l'auteur à lui seul ne garantit pas l'appartenance de toute son œuvre au canon. La meilleure preuve de ce fait nous est donnée par les dictionnaires d'ouvrages, tel le *Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française, des origines à 1979*, composé sous la direction d'Ambroise Kom [5], qui, dès l'avant-propos, exprime la volonté d'intégrer les ouvrages d'auteurs moins connus et non encore canonisés, le jugement au sujet de la « valeur » de chaque ouvrage étant cependant laissé aux auteurs des articles : « Il appartient à chaque collaborateur d'indiquer l'importance de l'œuvre et la place qu'elle occupe dans la production de l'auteur et de la littérature négro-africaine ou même de la production littéraire du monde noir en général » (*ibid.*). On pourrait renverser cet argument et dire : le rédacteur qui sait trouver les meilleurs arguments en faveur de l'écrivain qu'il traite dans son article peut lui « gagner » une meilleure position dans l'ensemble du « canon ». Il y a donc une « division des ouvrages à recenser », donc une sorte de canonisation qui se mesure à la longueur des articles qui sera accordée à chacun et qui comporte trois grands groupes :

> Les œuvres les plus marquantes sont analysées dans des articles allant de 1000 à 2000 mots. Les œuvres mineures ou très peu connues sont groupées dans la catégorie des 300 à 500 mots tandis que les autres, c'est-à-dire, l'immense majorité, se retrouvent dans une catégorie intermédiaire, celle des 500 à 1000 mots (*ibid.*).

Dans la perspective de notre réflexion à propos de la canonisation, qui vise à l'identification des ouvrages « classiques » de la littérature africaine subsaharienne, ce sont d'abord les ouvrages du premier groupe qui nous intéressent, ceux dont la présentation compte de 1000 à 2000 mots, soit l'équivalent de 3 ½ à 7 colonnes. Parmi les auteurs qui ne figurent pas dans le *Dictionnaire* de Chaulet Achour et Blanchaud, nous trouvons dans l'ouvrage d'Ambroise Kom des titres tels *Kocoumbo, l'étudiant noir* (1960) d'Aké Loba, *Cette*

[5] Paris : ACCT ; Sherbrooke (Québec, Can.) : Naaman, coll. Dictionnaires, 1, 1983, 671 p.

Afrique-là ! (1963) de Jean Ikelle-Matiba, *Maïmouna* (1958) d'Abdoulaye Sadji, *La Plaie* (1967) de Malick Fall, les recueils *Au Tchad sous les étoiles* (1962) de Joseph Brahim Seïd, les six volumes des *Contes et légendes du Niger* (1972-1976) de Boubou Hama ; de « premiers » textes tels *Les Trois volontés de Malic* (1920) d'Ahmadou M. Diagne, *Ngando* (1948) de Paul Lomami-Tshibamba (ou Lomami Tchibamba), *Mirages de Paris* (1937) d'Ousmane Socé et *Amour de fétichеuse* (1941) de Félix Couchoro, des autobiographies telles *Le Débrouillard* (1964) de N.G.M. Faye et *Matraqué par le destin* (1973) d'Amar Samb. Nous y trouvons en outre toute une série de romans et d'autobiographies des années 1960 et 1970 comme deux romans de Jean-Pierre Makouta-Mboukou, *Masséni* (1977) de Tidiane Dem, *L'Odyssée de Mongou* (1977) de Pierre Sammy, *Le Royaume de sable* (1975) de Mamadou S. Mbengue, *La Savane rouge* (1962) de Fily Dabo Sissoko, *Une aube si fragile* (1977) d'Ibrahima Signaté.

Même en tenant compte du fait que le dictionnaire dirigé par Ambroise Kom en 1979 avait une ambition plus large (avec un total de plus de 400 notices qui se redistribuent sur 260 auteurs), il est évident que la disparition, dans l'ouvrage de 2010, de nombre d'auteurs ou d'œuvres signalés alors pourrait signifier qu'ils ont perdu de la légitimité entre-temps. Mais peut-être les choses ne sont-elles pas aussi simples. Dans la perspective d'une intégration raisonnée de (certains de) ces auteurs et ouvrages dans un canon actualisé de la littérature africaine francophone subsaharienne, il nous semble qu'il faudrait tenir davantage compte (1) d'une périodisation de cette littérature (donc, du fait, par trop évident, qu'un ouvrage des débuts de cette littérature est difficilement comparable à l'œuvre d'un auteur de la deuxième ou troisième génération) ; (2) d'une répartition par genre ou par catégorie (il est difficile de juger de l'importance comparée d'un roman ou d'un recueil de poèmes) ; (3) de la réception de cette littérature au niveau international, translinguistique et transcontinental, donc d'un contexte qui aille au-delà du domaine des seules littératures francophones ; (4) des acquis de la critique et de l'historiographie concernant cette littérature, qui tienne compte non seulement des « dernières parutions », mais aussi des re-découvertes et re-valorisations d'ouvrages anciens.

Ad 1. Pour réfléchir à la question de la périodisation, nous pouvons tirer une leçon d'une brochure intitulée *Bibliographie sélective. Cent titres des littératures africaines d'expression française*, rédigée par Bernard Magnier pour le C.L.E.F. (Club des Lecteurs d'Expression Française) en 1983. Elle propose 50 titres groupés en cinq générations : 1) *Les pionniers*, dont les représentants vont du *Batouala*

(1921) de René Maran à *Ngando* (1948) ; 2) *De la fin de la seconde guerre mondiale à 1968*, période qui regroupe les grands classiques du roman anticolonial des années 1950 jusqu'à *La Plaie* de Malick Fall, parue en 1967 ; 3) *Les indépendances… et après*, période qui commence avec *Les Soleils des Indépendances* et *Le Devoir de violence*, les deux parus en 1968, et finit avec *Les Chroniques congolaises* de J.-B. Tati-Loutard de 1974 ; 4) *Après quelques années de silence*, période qui va de *Perpétue* de Mongo Beti aux romans de Tchicaya U Tam'si ; 5) *La nouvelle génération : 1979-80-81-82*, qui ouvre le canon vers l'actualité avec des noms tels que ceux de J.-M. Adiaffi, M. Bâ, B.B. Diop, T. Monénembo, Sony Labou Tansi et Aminata Sow Fall. Une périodisation envisagée aujourd'hui ne serait évidemment plus la même qu'en 1983, mais le principe d'un tel découpage n'a rien perdu de sa pertinence.

Ad 3 (et *ad 2*) : pour ce qui concerne *la réception au niveau international*, prenons l'exemple du monde anglophone avec le bilan des traductions à un moment donné [6], et ensuite une liste des « cent meilleurs livres de l'Afrique », publiée en 2002 [7]. Le volume *A New Reader's Guide to African Literature* [8] de 1983 proposait ainsi une liste de 95 auteurs africains de langue anglaise, française et portugaise, avec un bref aperçu de leurs ouvrages traduits en anglais et des citations de jugements critiques. Des 95 auteurs, 27 sont francophones, dont la plupart se trouvent aussi dans le *Dictionnaire* de Chaulet Achour. Les quelques « omissions » dans celui-ci ne mériteraient-elles un nouvel examen ? Il s'agit de M.M. Diabaté, L. Diakhaté, M. Fall, J.-P. Makouta-Mboukou, R.G.M. Mvomo, J. Pliya. Nous citons en exemple les jugements de la critique concernant le roman *La Plaie* de Malick Fall, traduit en anglais sous le titre *The Wound* en 1973 ; l'auteur en est F. Michelmann : « *a dense and complex novel. This is compounded by a brilliant poetic style and a multi-level structure* » (p. 265).

À l'initiative du professeur kenyan Ali Mazrui, la Foire Internationale du Livre au Zimbabwe (ZIBF) a pris en 2002 l'initiative d'une enquête destinée à établir une liste des cent

[6] Nous avons fait un examen des textes traduits en allemand, en soulignant les déficits, dans l'article : Riesz (J.), « Französischsprachige Literatur aus Afrika südlich der Sahara : Defizite deutschsprachiger Übersetzungen », in *Französische Literatur in deutscher Sprache – Eine kritische Bilanz*, éd. par F. Kortländer et F. Nies. Düsseldorf : Droste, 1986, p. 112-123.

[7] Parmi les nombreuses présentations sur le Web nous avons consulté : http://www.columbia.edu/cu/lweb/indiv/africa/cuvl/Afbks.html

[8] Sous la dir. de H. Zell, C. Bundy, V. Coulon, 2nd completely rev. edition. New York : Holmes & Meier, 1983.

meilleurs livres de l'Afrique (*Africa's 100 Best Books*). À cette entreprise participèrent les associations des éditeurs et libraires de tout le continent africain (non seulement sub-saharien) et, à travers elles, des centaines d'intellectuels, écrivains, enseignants et autres amateurs de livres. La date de la clôture des propositions était fixée au 30 septembre 2001. Un jury décidait de la liste finale, qui fut publiée le 18 février 2002. Cette liste de 100 ouvrages est subdivisée en trois groupes : 1) littérature pour enfants, avec quatre titres ; 2) littérature de fiction, avec 70 titres ; 3) essais (*Scholarship / non-fiction*) avec 16 titres. Dans les cent ouvrages figurent 24 francophones de la littérature subsaharienne. Parmi les livres pour enfant *Mami Wata et le monstre* de Véronique Tadjo.

Dans la série des ouvrages de fiction, ce sont 19 titres, à savoir : *L'Étrange Destin de Wangrin* d'A.H. Bâ ; *Une si longue lettre* de M. Bâ ; *Le Pauvre Christ de Bomba* de Mongo Beti ; *Riwan, ou le chemin de sable* de Ken Bugul ; *Climbié* de B. Dadié ; *Les Contes d'Amadou Koumba* de B. Diop ; *Murambi ou le livre des ossements* de B.B. Diop ; *L'Aventure ambiguë* de Ch. H. Kane ; *Les Soleils des Indépendances* d'A. Kourouma ; *L'Enfant noir* de C. Laye ; *Un attiéké pour Elgass* de T. Monénembo ; *Soundjata ou l'épopée mandingue* de D. T. Niane ; *Le Vieux Nègre et la médaille* de F. Oyono ; *Le Jeune Homme de sable* de W. Sassine ; *Les Bouts de bois de Dieu* d'O. Sembène ; l'*Œuvre poétique* de L. S. Senghor ; *La Vie et demie* de Sony Labou Tansi ; *La Grève des bàttu* d'A. Sow Fall ; *Le Mauvais Sang* ; *Feu de brousse ; À triche-cœur* de G.-F. Tchicaya U Tam'si.

Finalement, parmi les 16 ouvrages d'essais nous trouvons encore quatre francophones : *Antériorité des civilisations nègres* de Ch. Anta Diop ; *Sur la philosophie africaine* de P. Hountondji ; *Histoire de l'Afrique noire* de Joseph Ki-Zerbo et *The Invention of Africa* de V. Y. Mudimbe (que nous classons parmi les francophones, bien que ce titre soit donné en anglais). Sur la base des 100 meilleurs livres fut établie, en plus, une liste des douze meilleurs titres (*top twelve titles*) dont trois francophones : *Une si longue lettre* de M. Bâ, l'*Œuvre poétique* de L. S. Senghor et *Antériorité des civilisations nègres* de Ch. Anta Diop.

Ad 4 : Comme contribution personnelle à un tel débat autour des auteurs « classiques » de la littérature francophone africaine subsaharienne, nous proposons un nouvel examen de la place dans le canon de cinq auteurs et de leurs ouvrages qui, ces dix dernières années, ont fait l'objet de rééditions et en même temps d'une nouvelle appréciation par la critique universitaire. Nous pensons notamment à :

– Fily Dabo Sissoko, dont le « livre de souvenirs », *La Savane rouge*, autobiographie couvrant les années de l'adolescence de l'auteur, de 1911 à 1916, avait été publié à compte d'auteur en 1962 et très peu apprécié par la critique de l'époque [9] ; cet ouvrage a non seulement été réédité, mais il a aussi, de même que les autres œuvres de l'auteur, attiré l'attention de la critique, malienne et autre, ces dernières années.

– Félix Couchoro, dont les *Œuvres complètes* ont été publiées en trois tomes par Laté Lawson-Hellu, aux Éditions Mestengo Press à London (Ontario, Canada) en 2005-2006. Il s'agit probablement de l'œuvre la plus volumineuse d'un auteur de l'Afrique de l'Ouest francophone de son époque ; Alain Ricard lui a consacré une thèse, publiée en partie sous le titre : *Naissance du roman africain : Félix Couchoro (1900-1968)* [10].

– La nouvelle édition du roman autobiographique *Sans rancune* de Thomas Kanza (premier Congolais laïque à suivre des études universitaires en Europe), publié pour la première fois en 1965. Ce récit est à présent à nouveau disponible dans une version entièrement revue et augmentée par l'auteur lui-même autour de l'an 2000 [11], et publiée dans la collection « L'Afrique au cœur des Lettres », dirigée par Jean-Pierre Orban.

– Dans la même collection a été publié le roman *Ah ! Mbongo* [Ah ! l'argent] de Paul Lomami Tchibamba, que l'éditeur présente (quatrième de couverture) comme le « premier roman connu du Congo-Kinshasa » : « Entamé par P.L. Tchibamba en 1949 [...] le roman fut achevé après la retraite de l'auteur en 1978 ». La nouvelle édition est parue chez L'Harmattan en 2007, avec une préface d'Alain Mabanckou [12].

---

[9] À l'exception d'un excellent article de Michel Hausser dans le *Dictionnaire* édité par Ambroise Kom (*op. cit.*, p. 522-524) et une bonne page de Clive Wake dans le premier volume de l'ouvrage *European Language Writing in Sub-Saharan Africa*, éd. par Albert Gérard (Budapest : Akadémiai Kiadó, 1986, p. 474 suiv.).

[10] Paris : Présence Africaine, 1987.

[11] Kanza (Thomas), *Sans rancune.* Roman. Version inédite [établie avec la collaboration de Valérie Kanza-Druart]. Introduction de Herbert Weiss. Lecture de Mukala Kadima-Nzuji et Jean-Pierre Orban. Paris : L'Harmattan, coll. L'Afrique au cœur des lettres, 2006, 186 p.

[12] Lomami Tchibamba (Paul), *Ah ! Mbongo*. Roman. Préface d'Alain Mabanckou. Notice biographique par Éliane Tchibamba. [Texte établi pour l'édition par Willem De Bondt. Notes et glossaires établis par Éliane Tchibamba et Likuma Mosa'Olongo]. Paris : L'Harmattan, coll. L'Afrique au cœur des lettres, 2007, 336 p., bibl.

– Et finalement le texte, établi et présenté par Jean-Paul Kwizera [13], du roman autobiographique du Rwandais Saverio Nayigiziki : *Mes transes à trente ans (Escapade ruandaise)*, publié pour la première fois sous le titre *Escapade ruandaise* en 1950, et réédité au Rwanda (dans une version quatre fois plus longue) en 1955 sous le titre *Mes transes à trente ans* [14].

*

En guise de conclusion de nos réflexions sur la tâche difficile de décider du « classicisme » d'un auteur africain, nous aimerions revenir sur la présentation de la liste des cent meilleurs livres africains qui figure sur le site de la *Columbia University*, où les buts de cette entreprise de canonisation sont définis ainsi : « *to celebrate the achievements of African writers over the last century* », et surtout : « *to stimulate debate, discussion, reading, criticism and analysis of African writing* ». Et le « mode d'emploi » de la liste est présenté comme suit : « *Use this project to generate discussion among your colleagues and friends, with your teachers or students and in the media* ». Nous pensons que ce conseil est valable pour tout « travail » autour d'un canon littéraire. Celui-ci ne peut jamais être clos et définitif. Il sera nécessairement un sujet continuel de débats et de réflexion, sujet à des modifications, à des « oublis » et des réévaluations.

■ János RIESZ

[13] J.-P. Kwizera a présenté parallèlement une thèse de doctorat sur l'auteur avec le titre : *La Poétique de l'espace dans l'œuvre romanesque de Saverio Nayigiziki*, thèse soutenue le 19 février 2010 à l'Université de Metz.

[14] Nayigiziki (Saverio), *Mes transes à trente ans (Escapade ruandaise)*. Texte intégral, établi et présenté par Jean-Paul Kwizera. Metz : Centre Écritures, coll. Littératures des mondes contemporains, série Afriques, n°5, 2009, 471 p., cartes, glossaire.